

Souscription pour travaux avant le 31 décembre 2024



Eglise Saint-Georges, 12 bis rue Sala, 69002 LYON

Notre projet pour 2025

Aujourd'hui, la qualité de l'édifice est perturbée par l'omniprésence d'éléments techniques qui disqualifient la valeur de l'espace liturgique, ainsi que par une mise en lumière peu adaptée et de très faible qualité (projecteurs industriels).

Un projet est défini pour améliorer la mise en valeur de l'édifice et pour faciliter la participation des fidèles à la liturgie.

L'objectif à atteindre : 150 000 €

Comment ?

Par une mobilisation de tous les fidèles de Saint-Georges en trouvant :

des dons défiscalisés d'entreprises

des dons de « Fondations »

des dons de fidèles (reçus fiscaux)

Si vous connaissez un chef d'entreprise, merci de lui parler de ce projet et de lui donner cette plaquette

Si vous connaissez une 'Fondation' qui pourrait nous aider parce qu'elle est destinée à soutenir nos églises de France, merci de nous donner leurs coordonnées
(secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr)

N'hésitez pas à faire un « cadeau de Noël » à notre église pour son embellissement et inviter vos proches à faire des dons eux aussi, surtout ceux qui paient des impôts. Soyez nos « ambassadeurs » auprès de vos familles et connaissances. Merci !

Don en ligne pour les particuliers :



Pour les particuliers : la réduction est de 66% du dons dans la limite de 20% du revenu imposable.

Avec ce mécanisme, un don de 440 € ne vous coûte en réalité que 150 €, une fois déduit les 66% soit 290 €

Pour les entreprises : le don pourra être réalisé prioritairement par virement ou par chèque à l'ordre de l'ADL « Association diocésaine de Lyon », 7 place Saint-Irénée, 69005 Lyon.

Voici le RIB de l'ADL :

IBAN FR76 3000 3020 7000 0372 6002 933

Bic-Adresse SWIFT : SOGEFRPP

Le donateur indiquera en motif du paiement : « Nom + prénom du donateur + P253 + Souscr. Travaux 2024 »

Le taux de réduction fiscale est de :

60% du montant du don pour la fraction $\leq$ à 2 M€,

40% pour la part du don $>$ à 2 M€.

Dans la limite, sur un même exercice, de 20 000 € ou 0,5% du CA annuel HT de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

CONCEPT DU PROJET

Le projet prévoit un système d'éclairage destiné à mettre en valeur l'église et à faciliter la participation au culte liturgique.

Éclairage direct

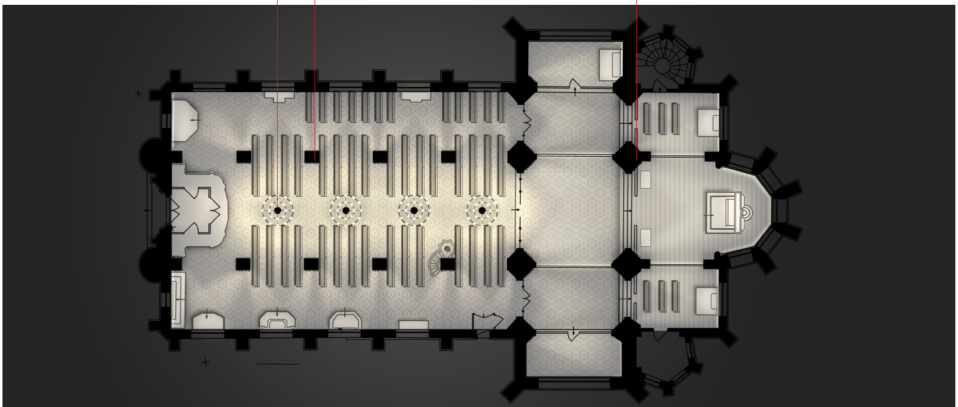
4 grands lustres sont installés pour créer un éclairage général. Ces lustres seront suspendus à la hauteur des chapiteaux des colonnes pour s'aligner avec les lignes architecturales du bâtiment.

Éclairage indirect

De petits projecteurs LED orientables sont discrètement installés au-dessus des chapiteaux, cachés dans une corniche creuse spécialement conçue. Cet éclairage indirect met en valeur les voûtes de la nef et des bas-côtés.

Mise en valeur

Les mêmes petits projecteurs LED orientables mettent en valeur les éléments majeurs du culte et de l'église. Ils sont disposés sur de fin éléments de serrurerie, cachant la technique et les câblages.



Bulletin de souscription pour travaux Éclairage intérieur de Saint-Georges

(Merci de joindre ce bulletin rempli à votre règlement quel que soit son mode : chèque, virement, don en ligne)

Nom/prénom :

Raison sociale (le cas échéant) :

Pour les entreprises n° Siret :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone:

Courriel : @



Je verse : €

Par chèque ordre « ADL » ☐ Virement ☐ Don en ligne ☐

Date du don effectué (avant le 31 décembre) :

**« C'est ma contribution pour embellir
mon église »**

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : Oui ☐ Non ☐

Il permet de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% du don pour les particuliers (dans la limite de 20% du revenu imposable, exemple au verso).

Pour les entreprises, la réduction est de 60 % dans la limite de 20 000 € ou de 0.5% du CA HT annuel.